

Traiter les données à caractère personnel conformément au RGPD

Finalité

- Traiter les données à caractère personnel informatisées et non informatisées en tant que Responsable de traitement ou sous-traitant conformément au Règlement sur la Protection des Données (RGPD)

Indicateurs

- Nombre d'écarts relevés lors des audits
- Nombre de failles de sécurité relatives aux données personnelles

Pilote

Délégué à la protection des données

Données d'entrée

- Stratégie d'entreprise, (diriger et piloter l'entreprise)
- RGPD et évolutions de la réglementation (CNIL)
- Evolution des solutions (réaliser des logiciels)
- Evolution de l'offre (marketer l'offre et communiquer)
- Faille constatée
- FAQ (améliorer en continu)

Activités principales

- Assurer la licéité des traitements
- Informer, recueillir les consentements, répondre à l'exercice des droits des personnes concernées
- Former et sensibiliser les collaborateurs
- Effectuer le suivi contractuel des activités avec les responsables de traitement et les sous-traitants
- Evaluer les risques, traiter, sécuriser et archiver les données
- Cartographier les traitements, réaliser des audits, documenter la conformité, notifier les violations

Données de sortie

- Finalités définies (tous les processus)
- Notes d'information, consentements, réponses (personnes concernées)
- Supports de formation et de communication, procédures (collaborateurs)
- Contrats et avenants conformes au RGPD (clients et fournisseurs)
- Etude d'impact, analyse des risques, protection dès la conception et par défaut, archivage, anonymisation (tous les processus)
- Registre des traitements, accountability, revue de direction, audits, plan d'action (améliorer en continu)